



Syndicat **F**orce **O**uvrière DGFIP – Section de l'Oise  
DDFiP de l'Oise - 2 rue Molière - 60000 BEAUVAIS

**permanence le lundi**

Tél (répondeur) : 03-44-06-35-68

mail : [fo.ddfip60@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip60@dgfip.finances.gouv.fr)

web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/060/>

## Déclaration liminaire **F.O.**-DGFIP 60

CTL du 12 novembre 2018

Monsieur le Président,

**pour les fonctionnaires, le contexte est catastrophique**, cumulant des dégradations depuis plus de 10 ans. Le gouvernement actuel, non content de fusionner le CHS-CT avec le comité technique, veut transformer les CAP en instances de recours. Les élections professionnelles approchent, c'est le moment ou jamais : **F.O.**-DGFIP Oise compte sur chaque collègue pour manifester son attachement aux instances de dialogue social que sont les comités techniques et les commissions administratives paritaires. Chaque vote électronique participera concrètement à la démonstration de cet attachement.

S'agissant des salaires et du pouvoir d'achat, le gouvernement a commencé à abattre ses cartes et il y a de quoi s'inquiéter. La rémunération "*au mérite*", dont **FO** ne veut pas, serait auto-financée par un allongement de la durée de chaque échelon de plusieurs mois ! C'est hors de question.

Quant aux perspectives, elles se cantonneraient à la création d'une espèce d'agence de reclassement des fonctionnaires, afin de promouvoir un maximum de départs vers le privé et d'atteindre l'objectif de la campagne présidentielle en termes de suppressions d'emplois publics.

**Pour les agents des directions de Bercy, le milieu professionnel est encore plus anxigène** : nous sommes ballottés entre les atermoiements présidentiels sur le prélèvement à la source, les suites données au rapport "*CAP22*" et la présentation du projet de Loi de Finance pour 2019. Face aux Ministres, notre Fédération des Finances **FO** n'a de cesse d'exiger la reconnaissance du professionnalisme des agents, soumis à des conditions de travail chaque jour plus pénibles. Nous n'attendons pas une réponse pseudo-palliative en forme de "*SOS Détresse Amitié*", nous attendons une reconnaissance sonnante et trébuchante, qui passe avant tout par une augmentation du point d'indice, mais aussi par des plans de promotion d'ampleur et par des revalorisations indemnitaires conséquentes.

**Pour les agents de la DGFIP, tout est à craindre depuis le discours du ministre Darmanin le 11 juillet dernier.** Encore une énième réorganisation territoriale de nos services, mais cette fois il est question de "*déconcentrer une partie des services qui sont actuellement en Île-de-France afin de les réimplanter en régions*" : qu'est-ce à dire ? On ferme les services en région parisienne et on développe les fameux "*camping-cars du service public*" ? Non merci ! Les propositions des directeurs locaux devaient être remontées pour fin octobre : M. le Président, vous qui découvrez notre département, pouvez-vous nous faire part de vos propositions en ouverture de ce comité technique ?

Face aux sirènes "*rabougristes*" des tenants du toujours moins d'État, **F.O.**-DGFIP revendique résolument que la DGFIP devienne l'administration de référence de l'État en matière financière et comptable.

**Pour notre syndicat, affaiblir la DGFIP, c'est affaiblir la République.**

**F.O.**-DGFIP soutient que renforcer l'administration fiscale, économique et financière constitue pour un État moderne un investissement d'avenir.

## **Pour les agents de la DDFiP de l'Oise, 2018 est une année qui ne passe pas, avec un record de restructurations annoncées pour 2019 et mal accompagnées.**

Passons les en revue.

La **fermeture de Chambly**, trésorerie mixte qui tourne avec un contrôleur, un EDR et le chef de poste, est confirmée. Son activité SPL est transférée à Neuilly-en-Thelle. Chambly, plus de 10 000 habitants, Neuilly-en-Thelle 3378 habitants : cherchez l'erreur. La collègue en poste à Chambly avait déjà subi une mobilité forcée après la fermeture de Noailles, elle en subira donc une autre en janvier. Le comptable part en retraite, après des années très difficiles dans un poste où il n'aura jamais eu les moyens d'effectuer son travail correctement.

Au passage, toute l'activité recouvrement de Neuilly part au SIP de Méru.

La **fermeture de Sérifontaine**, trésorerie mixte qui tourne avec un contrôleur, un agent et le chef de poste, inspecteur, est confirmée. L'activité SPL est transférée à Chaumont, le recouvrement au SIP de Beauvais. Pour les personnels, le bilan humain est lourd avec 3 mobilités forcées dont 2 sont très proches de prendre leur retraite, la dernière habitant Sérifontaine même.

La **fermeture d'Estrées-St-Denis**, trésorerie mixte qui tourne avec un contrôleur, 2 agents et le chef de poste, inspecteur, est confirmée malgré la cible d'un maillage territorial avec une trésorerie par communauté de communes annoncée par le ministre. L'activité SPL est principalement transférée à Compiègne municipale<sup>1</sup>, le recouvrement au SIP de Compiègne<sup>2</sup>. Pour les personnels, le bilan humain est lourd avec 3 mobilités forcées dont une habitante d'Estrées et une habitante d'Hémévillers à 5 km. Le chef de poste, qui avait déjà dû abandonner Lassigny suite à un reclassement à la hausse de cette trésorerie, subit donc une 2<sup>ème</sup> mobilité forcée en peu de temps. Il était comptable, il devient adjoint du comptable, ce qui n'a rien de réjouissant.

Les **cellules CSP des SIP** concernent 7 agents sur le papier, mais la plupart ne savaient pas, quand **FO** les a contactés, qu'ils avaient la garantie de rester dans leur SIP actuel s'ils ne suivaient pas la mission au PCRFP à Senlis. Quant aux éventuels collègues qui auraient aimé suivre la mission dès le mois de janvier, ils n'ont pas été sollicités non plus. L'accompagnement promis n'est manifestement pas au rendez-vous, ce qui n'a rien d'étonnant compte tenu de l'ampleur des restructurations et du dimensionnement des équipes transverses.

Le **pôle CE de Creil**, soit 10 agents condamnés à subir des mobilités forcées vers Beauvais ou Compiègne s'ils veulent suivre leur mission... à 40 km ! L'idée de faire 2 PCE avec 3, comme l'a démontré **FO** à l'administration en juin, ne réglera en rien les problèmes de désorganisation qui s'accumulent dans ces services. S'il faut qu'ils programment, il suffit de les laisser programmer. Mais pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué en faisant souffrir des agents ? Quel sera leur sort ? Nul ne le sait à ce jour. Les emplois transférés ne seront connus qu'avec l'établissement du TAGERFiP 2019, en pleine campagne de mutation nationale, à l'arrache. Seront-ils éligibles au télétravail aux termes de la circulaire dont la publication était attendue fin septembre sur Ulysse ? Mystère là aussi. Peuvent-ils obtenir une garantie d'affectation par le biais de la CAP Locale pour être rassurés ? Non plus. Quant à l'inspecteur principal qui en est le chef de service, lui aussi ignore tout de son sort.

La **Brigade de Creil**, soit 9 agents, eux aussi condamnés à subir des mobilités forcées vers Beauvais ou Compiègne s'ils veulent suivre leur mission... à 40 km ! L'idée de faire 2 brigades avec 3 est une autre mauvaise idée car chaque brigade sera très importante, et éloignée de son terrain. Le bassin creillois est historiquement le plus industrialisé de l'Oise, c'est d'ailleurs pour cela que la Bourse du Travail qui héberge les syndicats est à Creil. Peut-on encore revenir en arrière sur cette organisation de notre contrôle fiscal en 2019 ? Cette disparition n'a aucune logique, si ce n'est immobilière. Et ce qui inquiète **FO**, c'est que si l'on fait le rapprochement avec le projet de ne pas maintenir de trésorerie hospitalière à Creil bien qu'il s'agisse là de l'hôpital le plus important, il faut vraisemblablement s'inquiéter pour l'avenir du site de Creil tout court, à moyen terme. Comme pour le PCE, les emplois transférés ne seront connus qu'avec l'établissement du TAGERFiP 2019, avant le 22 janvier. Quid du télétravail dans l'attente de la circulaire ? Quid du chef de service ?

1 Sauf pour CRESSONSACQ, GRANDVILLERS-AUX-BOIS, MOYENNEVILLE, ROUVILLERS : transfert à St Haut-de-chausses

2 Sauf pour CRESSONSACQ, GRANDVILLERS, MOYENNEVILLE et ROUVILLERS : transfert au SIP de Clermont

La **fermeture du SIE de Méru** condamne 15 agents à une mobilité forcée. Certains ont été détachés ou réaffectés dès la CAPL de juin, d'autres lors de la CAPL de novembre. Beaucoup ont opté pour une affectation provisoire à Méru, en attendant mieux au mouvement général de septembre 2019. De ce point de vue, le maintien d'une antenne sur Méru, que nous aborderons dans ce CTL, répond à l'attente de plusieurs agents. D'autres collègues subissent à la fois une mobilité géographique et une mobilité fonctionnelle. Quant à la comptable du SIE, aux dernières nouvelles, elle ne savait pas encore quelle mission lui serait confiée au premier janvier, soit dans un mois et demi. Pourquoi vouloir fermer le SIE de Méru ? Quand **FO** a indiqué à Mme Coulangeat qu'il ne s'agissait pas du plus petit SIE du département, elle a eu du mal à nous croire et a dû fouiller dans son ordinateur pour finir par le vérifier. La véritable raison, là encore, est immobilière : le loyer est trop cher. Il faut craindre à moyen terme pour le SIP de Méru et la trésorerie municipale. L'extinction programmée du numéraire à nos guichets et la création d'une super-agence du recouvrement auront raison de ce site. Pour l'administration, tout se passe comme si on avançait vers un réseau cible déjà connu par elle, mais caché aux agents pour qu'ils ne fuient pas trop vite lesdits sites. Quand connaissons-nous vos intentions ?

La **réforme des trésoreries hospitalières** entamera une pause salvatrice en 2020, ce que **FO** tient à saluer ici. En d'autres termes, les trésoreries cibles ne sont plus identifiées. En revanche, les transferts de 2 budgets hospitaliers planifiés pour 2019 restent d'actualité : il s'agit des hôpitaux de Grandvilliers et de Breteuil qui arriveront à Beauvais municipale en 2019 avec le transfert d'un emploi prélevé à Grandvilliers (et injustement refusé en CAP Locale la semaine dernière).

**En l'état, l'addition est déjà beaucoup trop lourde pour l'Oise.**

Mais voilà que la DG s'en mêle et nous impose d'y ajouter dans la précipitation la plus confuse les **fusions des Services de Publicité Foncière !!!**

8 postes concernés au SPF de Clermont qui doit être absorbé par le SPFE de Beauvais,  
et 9 postes au SPF de Compiègne, qui doit être absorbé par le SPFE de Senlis !

Comme si on était à quelques mois près, comme si on ne pouvait pas attendre 2020, en s'assurant que les fusions de bases allaient bien se passer.

Quelle urgence y a-t-il sur ce dossier ?

Que nous cache-t-on encore ?

**FO** demande que ces fusions soient suspendues, la DDFiP de l'Oise étant déjà à saturation en termes de restructurations à mener pour 2019. Pour preuve, le dossier soumis pour préparer ce CTL ne contient pas le dossier d'impact attendu en pareil cas, ce qui est inacceptable.